

École de l'Harmonie

St-Édouard et Monseigneur-Robert Assemblée générale de parents 11 septembre 2024

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale de parents de l'école de l'Harmonie, tenue le 11 septembre 2024 à 18 h 30, au 15, rue St-Edmond, Québec.

Madame Joanie Duguay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. <u>MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</u>

- Madame Annie Sirois, présidente du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à tous les parents qui se sont déplacés pour assister à l'assemblée générale.
- Madame Manon Morneau souhaite la bienvenue à tous les parents qui se sont déplacés pour assister à l'assemblée générale, elle présente son équipe de directions adjointes, Madame Joanie Duguay-Dion et Madame Dominique Pouliot.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Survol de l'ordre du jour, avec l'ajout du point 3 :

- 1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2023
- 4. Projet éducatif 2023-2027
- 5. Présentation des membres du Conseil d'établissement
- 6. Rôle du Conseil d'établissement, formation et rapport annuel du CÉ de 2023-2024
- 7. Adoption des procédures d'élection
- 8. Élections aux postes de représentant au Conseil d'établissement Pour Mgr-Robert : deux mandats et un substitut sont disponibles Pour St-Édouard : deux mandats et un substitut sont disponibles
- 9. OPP (Organisme de participation des parents)
- 10. Élection du représentant au comité de parents CSSDPS et substitut
- 11. Date de la première séance du Conseil d'établissement
- 12. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Poulin, appuyé par madame Émilie Caouette, l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 SEPTEMBRE 2023

Une lecture sommaire du procès-verbal est faite.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rafaël Duchesne Lessard appuyé par madame Stéphanie Poulin, l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2023 tel que présenté.



École de l'Harmonie

St-Édouard et Monseigneur-Robert Assemblée générale de parents 11 septembre 2024

4. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

Madame Joanie Duguay présente l'évaluation du projet éducatif de l'école.

5. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Manon Morneau présente les membres du conseil d'établissement de 2023-2024 et elle fait un survol du rapport annuel.

6. RÔLE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, FORMATION ET RAPPORT ANNUEL DU CÉ DE 2022-2023

- Madame Manon Morneau explique les fonctions du Conseil d'établissement au sein d'une école.
- Le Conseil d'établissement est :
 - o Est prévu par la Loi sur l'instruction publique;
 - o Est décisionnel;
 - o Est paritaire;
 - o Est composé d'un nombre de membres au prorata du nombres d'élèves.
- Les nouveaux membres, ainsi que les substituts, doivent visionner les capsules de formation obligatoires et prendre connaissance des documents qui les accompagnent.
- > Il y a environ 6 rencontres de 2 h pendant l'année scolaire selon un horaire établi.
- Madame Manon Morneau répond aux questions de l'assistance.

7. ADOPTION DES PROCÉDURES D'ÉLECTION

- Madame Manon Morneau énumère les procédures d'élection.
- Les procédures d'élections SONT ADOPTÉES telles que présentées par madame Émilie Caouette et monsieur Rafaël Duchesne Lessard.

8. ÉLECTIONS AUX POSTES DE REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ÉTABISSEMENT

- Madame Annie Sirois nomme madame Manon Morneau comme présidente d'élection.
- Il y aura quatre représentants, (4 mandats de 2 ans) et un substitut pour St-Édouard et un substitut pour Mgr-Robert à élire.
- Madame Manon Morneau ouvre les candidatures.



École de l'Harmonie

St-Édouard et Monseigneur-Robert Assemblée générale de parents 11 septembre 2024

- Pour Mgr-Robert, se proposent :
 - Madame Marie de Bellefeuille est proposée par Madame Ramla Belajouza
 - o Madame Ramla Belajouza est proposée par Madame Marie de Bellefeuille
- Pour St-Édouard se proposent :
 - o Jérémi Soucy
 - o Imène Derbal
- Pour le bâtiment Mgr-Robert, sont élus pour un mandat de 2 ans madame Marie de Bellefeuille et madame Ramla Belajouza. Le poste de substitut demeure vacant.
- Pour le bâtiment St-Édouard, sont élues pour un mandat de 2 ans : monsieur Jérémi Auclair-Soucy et madame Imène Derbal. Madame Myriam Dubé est désignée comme substitut.

9. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

- Madame Belajouza explique ce que fait l'OPP et répond aux questions des parents.
- ➤ Il est proposé de reconduire la présence de l'OPP par Madame Stéphanie Poulin et secondé par Madame Marie de Bellefeuille.

10. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS CSSDPS ET SUBSTITUT

- Madame Manon Morneau et madame Stéphanie Poulin expliquent ce qui est fait dans les rencontres.
- Madame Stéphanie Poulin se propose pour être sur le comité et madame Émilie Caouette se propose comme substitut.

11. DATE DE LA PREMIÈRE SEANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est convenu que la première rencontre du Conseil d'établissement sera le mardi 8 octobre 2024 à 18 h 30 à St-Édouard.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé par monsieur Rafaël Duchesne Lessard, appuyé par madame Stéphanie Poulin, la levée de l'assemblée à 19 h 15.